AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

10

DLP 13-7-77134285

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION *"des Pays de la Loire"*

ABONNEMENT ANNUEL : 50 F.

Maine-&-Loire, Loire-Atlantique, Sarthe, Vendée, Mayenne

SERVICE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

Cité Administrative rue Dupetit-Thouars 49043 ANGERS CEDEX

Téléphone n° 88.06.15 Poste 571

BULLETIN N° 102 DE JUILLET 1977 - TOUS DEPARTEMENTS .... P 1

VIGNE

MILDIOU - Dans toutes les régions où des orages se sont déclarés au début de la semaine en cours, il y a lieu de s'attendre, très prochainement, à l'apparition de nouvelles taches, surtout si la maladie était déjà présente. Le rot-gris, déjà observé très localement, peut également se développer. Les pluies d'orage d'hier ont été extrêmement favorables au mildiou, car elles se sont produites alors que les capuchons floraux venaient de tomber, mettant ainsi à nu les futurs grains non protégés et extrêmement sensibles. Le rot-gris peut donc ainsi facilement s'installer. En conséquence :

- dans les vignobles gelés de la Loire-Atlantique et de Muscadet de Maine-et-Loire, souvent touchés par des précipitations d'une importance exceptionnelle, et dans lesquels la Station d'Avertissements avait conseillé un traitement à la fin de la semaine du 4 au 9 juillet, il convient de le réaliser dès que l'état du sol permettra le passage des appareils. S'il avait été réalisé et éliminé par les pluies, le renouveler dès que possible.

  Fort heureusement, dans ces vignobles, le mildiou est encore rare, mais peut devenir rapidement dangereux.

- dans les vignobles de Maine-et-Loire (sauf le Muscadet) et du Sud de la Sarthe, il est conseillé d'effectuer un nouveau traitement qui devra être immédiat si la dernière application vient d'être éliminée par des pluies d'orage. En l'absence de pluies, ce traitement peut être repoussé aux tout premiers jours de la semaine du 11 au 16 juillet. Cette nouvelle protection devra viser les grappes et être très soignée, car le mildiou est actuellement disséminé dans tous les vignobles.

- dans le vignoble de BREM en Vendée, de nouvelles taches vont apparaître dans la semaine du 11 au 16 juillet. Un nouveau traitement très soigné devra donc être exécuté dès les premiers jours de la semaine du 11 au 16 juillet.

- dans le vignoble de MAREUIL en Vendée et dans les autres vignobles de Vendée, un nouveau traitement devra également être exécuté dans le milieu de la semaine du 11 au 16 juillet, à moins que des pluies importantes n'interviennent d'ici là, ce qui nécessiterait un renouvellement immédiat.

OIDIUM - Dans les vignobles sensibles, ajouter à la bouillie anti-mildiou un produit actif contre l'oïdium, car le poudrage qui vient d'être réalisé a très souvent été éliminé par les pluies d'orage.

VERS DE LA GRAPPE - Aucune intervention n'est actuellement à réaliser.

ARBRES FRUITIERS

TAVELURES - CARPOCAPSE - Si les traitements récemment conseillés par la Station ont été éliminés par les pluies, les renouveler dès que l'état du sol permettra le passage des appareils.

POMME DE TERRE

MILDIOU - Le mildiou est toujours très peu important. Pour renouveler la protection, attendre des informations de la Station.

TABAC

MILDIOU - Les premiers foyers ont été decelés. La protection doit être assurée systématiquement.

Le Chef de la Circonscription Phytosanitaire des " PAYS DE LA LOIRE " :

G. RIBAULT.

TIRAGE DU 8 JUILLET 1977.

Imprimerie de la Station d'Angers - Directeur-Gérant M. JOURNET

25